

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 24 avril 2023, à 18 h, au Club d'âge d'or de Memramcook (Berceau).

Présences :	Mariane Cullen	- Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	- Conseiller
	Brian Cormier	- Conseiller
	Yanic Vautour	- Conseiller
	Gilles Belleau	- Directeur général
	Monique Bourque	- Greffière
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
Absences :	Maxime O. Bourgeois	- Maire
	Carole Duguay	- Conseillère
	Normand Dupuis	- Conseiller
	Daniel Chiasson	- Directeur des travaux publics
	Maryse LeBlanc	- Directrice des loisirs et de la programmation
	Philippe Vachon	- Gérant du terrain de golf et de l'aréna

En l'absence du maire, la maire suppléante, Mariane Cullen, préside la réunion.

1. **Appel à l'ordre**

La maire suppléante, Mariane Cullen, appelle la réunion à l'ordre à 18 h.

2. **Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**

La maire suppléante fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.

3. **Constatation du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

5. **Adoption de l'ordre du jour**

P23 – 04 – 065

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Brian Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Constitution du conseil à huis clos**

P23 – 04 – 066

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

7. **Article 68(1)(c) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat**

Article 68(1)(d) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds

- P23 – 04 – 067
8. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**
9. **Adoption de résolution(s)**
Aucune.
10. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion est prévue le 16 mai 2023, à 19 h. (réunion ordinaire)
- P23 – 04 – 068
11. **Levée de la réunion**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 18 h 18.
Adoptée à l'unanimité.


Mariane Cullen
Maire suppléante


Monique Bourque
Greffière